



santé
famille
retraite
services

LETTRE A TOUTES LES CAISSES n° DAJI-2019-639

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bobigny, le 05/12/2019

Objet : Dossier CNIL – Les P'tits Ateliers Nutritifs

Madame, Monsieur le Directeur Général,
Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe de la décision du Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole de mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel, ayant pour finalité de créer, à titre expérimental, un cycle d'ateliers portant sur la nutrition et la motricité du nourrisson à destination des femmes enceintes et parents d'enfants de 0 à 2 ans.

L'objectif de ces ateliers est de prévenir le risque d'obésité des enfants.

Ce traitement a été inscrit dans le registre des traitements nationaux.

S'agissant d'une expérimentation, seules les caisses de Mutualité Sociale Agricole suivantes sont concernées par ce traitement :

- Berry-Touraine,
- Charentes,
- Poitou,
- Lorraine.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint copie de la décision de la CCMSA, qui devra être signée, puis publiée sur le site internet de chaque caisse, pendant toute la durée du traitement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur Général, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Signée par la Directrice des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

Agnès CADIOU

Nombre de document(s) annexe(s) : 2
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par Catherine MARTINEZ
☎ 01 41 63 70 90